

# DEMENAGEMENT DU SIEGE DE France TELEVISIONS

## Vrai « scoop » ou fuites organisées ?

FO a publié récemment un tract relatif au déménagement éventuel du Siège de France Télévisions résultant selon les termes de l'éditeur d'une longue et patiente enquête. Sans qu'il ait fallu attendre les révélations de ce document, des bruits persistants circulent depuis quelques mois sur une délocalisation du Siège qui serait motivée essentiellement par une gestion à courte vue consistant à vendre les actifs immobiliers pour faire face aux contraintes financières. La Direction ferait aussi d'une pierre deux coups, sur le plan de l'emploi, avec les conséquences de ce déménagement massif sur les conditions de travail et de vie des personnels.

Spécialiste du lancement d'alerte sans suite (l'affaire des fiches avait été déterrée par FO qui avait su combiner l'expression de la vertu outragée et l'accompagnement de l'enterrement organisé de l'affaire), FO paraît avoir bénéficié d'informations dont le détail et la précision ne sauraient relever de la simple fuite.

FO ne se targue-t-elle pas d'ailleurs d'apporter des révélations sur les vérités et les contre-vérités de la rumeur !

Et FO d'expliquer, en lieu et place de la Direction le pourquoi du comment de tout cela, ce qui évite à la Direction de le faire elle-même. Il est vrai que face aux bruits qui circulent, certaine paraisse loin d'être dénuées de fondement, la Direction n'a-t-elle pas choisi de passer par le canal d'un syndicat spécialiste de l'accompagnement pour préparer le terrain ?

Le débat est d'ailleurs loin de se limiter aux seuls aspects financiers d'une telle opération, en dépit de ses conséquences dans de nombreux domaines. L'occasion serait trop belle de procéder à un nouveau dégraissage des effectifs par le biais d'un changement brutal pouvant affecter le maintien de l'emploi des personnels ou la survie de certains services ou activités.

FO, après avoir expliqué la teneur du dossier, est déjà résolue à l'accompagner (ça nous rappelle la mise en place de l'entreprise unique !), avant même de savoir si ce déménagement est incontournable et quelles en sont les conséquences sur le fonctionnement de l'entreprise et la vie des personnels.

Pour la CFDT, les batailles ne sont pas perdues avant d'avoir été livrées et il n'est pas question d'acheter « chat en poche » une initiative, même avec la mise en scène habituelle (ANI ou pas) et la pose de cataplasmes placebo sur des traumatismes graves mettant en péril la cohérence sociale de France Télévisions.

Paris, le 19 septembre 2016